

## [Texte]

supplement information on it, I may have it in some of my notes—that actually what happened in the oil industry is that as they grew in capability of production they extended their markets. I am sure you will recall from your own experience in Saskatchewan that as the industry lengthened its pipe-line capacity to reach new markets it has always been associated with a lowering of the wellhead price. It went to Regina to meet the United States crude and then finally got into Ontario. At that time the price was set relative to Illinois crude and progressively as Illinois crude disappeared as the competitive factor it had been, as the Borden Commission indicated, it was the competitive price of our oils in Ontario versus the imported price from world supplies. I do not quite know how the industry will argue that the price should be set by the price in the United States. The one increase in December, I think it was, or maybe it was a little earlier last year, was indicated by somebody in the industry as being an increase in Canadian oil pricing in order to match the price in the United States. If this is so, it is a departure in the basic policy of the oil industry in its pricing structures. This has been historically based, as I say, from extending your line to Regina, then into the Lakehead area and then into Sarnia. It has historically been defended on the grounds of meeting competitive oils and, as you know, when there has been a change in the exchange rate this has either been added to the revenues of the producers or subtracted from the producers by a downward adjustment, in that case, in the price of crude oil. Am I getting close to answering you, Mr. Douglas?

**Mr. Douglas:** Yes. I follow your line of thought. I do not want to take up a lot of time of the Committee. I wonder if the Board could file with us some comparison of prices. I take it these are prices for the month of March. They are not a continuous price for the year?

**Dr. Howland:** We would be glad to prepare an estimate for you.

**Mr. Douglas:** If we could get comparative prices between the domestic market and the export market.

Another question I want to ask arising out of the statement by Dr. Howland is how the Board arrived at the 1,282,598 barrels of oil for export? The Minister's statement, and also Dr. Howland's statement, at the last meeting suggested that these quotas would be set having regard to two factors. One, our immediate domestic needs, and the other our long-term reserves. I would like to ask Dr. Howland on what rationale the board arrived at this figure, not only with respect to our domestic requirements but on what basis this figure has been reached, having regard to our long-term reserves. Is it based on 15-year reserves or on what basis?

• 1005

**Dr. Howland:** May I go back for the one little question ahead of time to clarify in my mind what you wanted. You did say, I think, in terms of pricing, that you wanted from the board the comparison of the prices of oil in Canada as against our export markets. Really what you might want—I am questioning—is the relative prices of alternative United States supplies in those export markets because there is only one price. In Ontario the posted price plus cost of getting it into Ontario is the price. It is the same

## [Interpretation]

relevé dans le rapport—et je serais enchanté de fournir les renseignements qui s'y rapportent et qui se trouvent peut-être dans mes notes—nous avons donc relevé ce qui s'est passé dans l'industrie pétrolière; plus sa capacité de production s'accroît plus elle étend ses marchés. Vous vous souviendrez sans doute d'après votre expérience personnelle en Saskatchewan que dès que la capacité des pipelines augmente pour approvisionner de nouveaux marchés, le prix à la source subit toujours une baisse. Il s'est rendu à Regina pour rejoindre le pétrole brut américain après quoi il s'est acheminé vers l'Ontario. A ce moment-là, le prix était fixé par rapport à celui du pétrole brut de l'Illinois et progressivement après la disparition de ce dernier comme indice de concurrence qu'il avait été, comme la Commission Borden l'a précisé, il est devenu le prix concurrentiel de nos pétroles ontariens par opposition au prix d'importation des marchés mondiaux. Je vois mal comment les industriels s'y prendront pour soutenir qu'il faut fixer le prix en fonction de celui des États-Unis. La hausse du prix du pétrole canadien en décembre dernier ou peut-être un peu plus tôt a été fixée pour égaler le prix établi aux États-Unis. S'il en est ainsi, on s'est éloigné de la politique de base de la fixation des prix de l'industrie pétrolière. Cela s'est fait, comme je l'ai dit, en prolongeant l'acheminement jusqu'à Regina en passant par Lakehead pour atteindre Sarnia. On a toujours défendu ces prix on se fondant sur l'aspect concurrentiel du prix des pétroles et comme chacun sait, quand les taux de change ont été modifiés ils ont été ajoutés aux recettes des producteurs ou soustraits par un rajustement négatif qui dans ce cas s'est reflété sur le prix du pétrole brut. Est-ce que je réponds à votre question monsieur Douglas?

**M. Douglas:** Oui. Je suis votre argument. Je ne veux pas prendre tout votre temps. L'Office pourrait-il déposer devant le Comité une liste de prix comparatifs. Si je comprends bien, ce sont là les prix du mois de mars. Bien sûr, ils ne se maintiennent pas au cours de l'année.

**M. Howland:** Nous serons heureux de vous donner des prix estimatifs.

**M. Douglas:** Nous aimerions avoir une comparaison des prix entre le marché intérieur et le marché d'exportation.

Je voudrais poser une autre question à la suite de votre déclaration, monsieur Howland. Comment l'Office a-t-il obtenu le chiffre des exportations qui s'élève à 1,282,598 barils de pétrole? La déclaration du ministre ainsi que celle de M. Howland à la dernière réunion laisse entendre que ces contingentements seraient fixés suivant deux indices. Le premier, nos besoins immédiats sur le marché intérieur et l'autre, nos réserves à long terme. J'aimerais demander à M. Howland sur quel raisonnement l'Office s'est-il fondé pour donner ce chiffre qui tient compte non seulement de nos besoins sur le marché intérieur mais aussi de nos réserves à long terme. Les réserves sont-elles

extrapolées sur une quinzaine d'années ou sur quoi se fonde-t-on?

**M. Howland:** Je voudrais revenir à la question que vous avez posée plus tôt pour me permettre de comprendre ce que vous voulez savoir au juste. Vous avez dit, je pense, que vous voulez obtenir de l'Office une comparaison entre le prix du pétrole canadien et celui des marchés d'exportation. En réalité, ce que vous voulez savoir, je pense, ce sont les prix relatifs des autres offres américaines sur ces marchés d'exportation parce qu'à vrai dire, il n'existe qu'un seul prix. En Ontario, c'est le prix coté ajouté aux frais de